



Le diaporama « Le Sport pour la Santé »



Le dopage

La réglementation de la lutte contre le dopage en France

- La loi du 5 avril 2006 codifiée dans le Code du sport avec trois objectifs :
 - › Harmonisation du dispositif national avec le Code mondial antidopage
 - › Amélioration des outils et du cadre juridique de la loi contre le dopage
 - › Renforcement de la protection de la santé des sportifs.
- La loi du 3 juillet 2008, relative à la lutte contre le trafic de produits dopants

La réglementation de la lutte contre le dopage en France

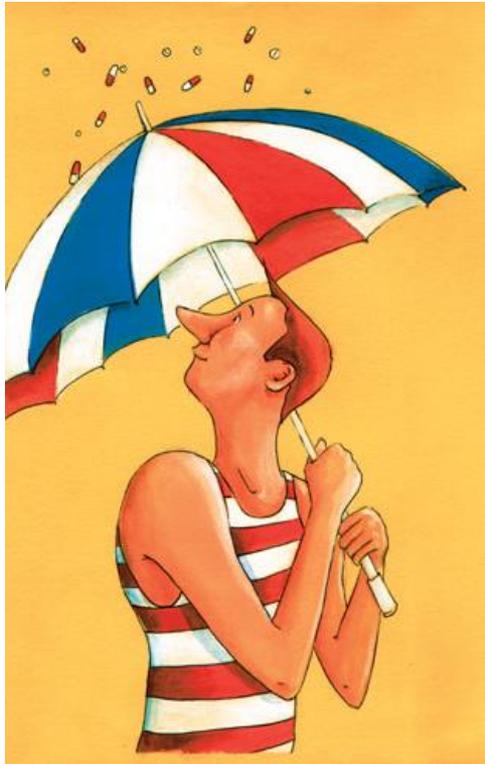
- Les infractions en matière de dopage
 - › L'article L 232-9 relatif à l'utilisation et la possession de substances ou procédés interdits
 - › L'article L 232-10 relatif à la prescription, l'application, la production ou l'importation de substances ou procédés interdits
 - › L'article L 232-17 relatif au refus de contrôle ou aux manquements lors de ces contrôles

La réglementation de la lutte contre le dopage en France

- Une substance ou une méthode interdite pour être incluse dans la liste des interdictions doit :
 - › Soit remplir au moins deux des trois critères suivants :
 - Avoir le potentiel d'améliorer la performance sportive
 - Présenter un risque réel ou potentiel pour la santé de l'athlète
 - Être contraire à l'esprit sportif
 - › Soit avoir la faculté de masquer l'usage d'autres substances ou méthodes interdites.

La réglementation de la lutte contre le dopage en France

- Élaboration de la liste des substances et méthodes interdites



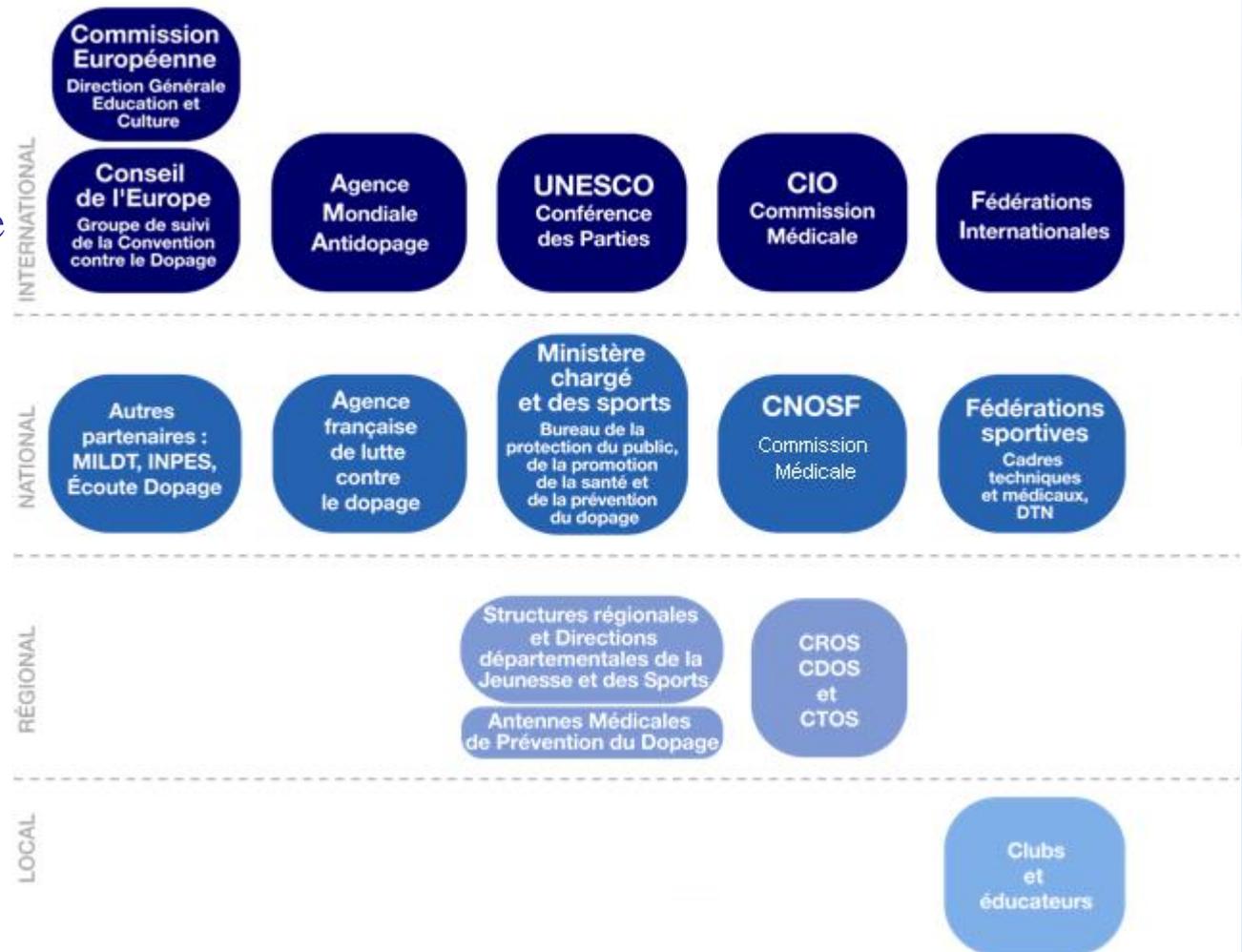
LISTE DES INTERDICTIONS 2011	En compétition	En permanence	Dans certains sports
S0* Substances non approuvées	X	X	
S1 Agents anabolisants	X	X	
S2 Hormones peptidiques, facteurs de croissance et substances apparentées	X	X	
S3 Bêta-2 agonistes	X	X	
S4 Antagonistes et modulateurs hormonaux	X	X	
S5 Diurétiques et autres agents masquants	X	X	
S6 Stimulants	X		
S7 Narcotiques	X		
S8 Cannabinoïdes	X		
S9 Glucocorticoïdes	X		
M1 Amélioration du transfert d'oxygène	X	X	
M2 Manipulation chimique et physique	X	X	
M3 Dopage génétique	X	X	
P1 Alcool			X
P2 Bêta-bloquants			X

Source : Standard International AMA 2011 - Liste des Interdictions.

* toute substance pharmacologique non incluse dans une section de la Liste qui n'est pas actuellement approuvée pour l'administration humaine par une autorité gouvernementale réglementaire de la santé (par ex. drogues en développement préclinique ou clinique ou discontinuées) est interdite en permanence."

Les acteurs et leur rôle

- Les acteurs de la prévention et de la lutte contre le dopage



Les acteurs et leur rôle

- L'Agence mondiale antidopage (AMA)
 - Mission
 - Objectifs
 - Budget
 - Programme de coordination "ADAMS"
 - Convention Internationale contre le dopage dans le sport

Rôles et responsabilités de l'AMA selon le Code Mondial Antidopage:



Les acteurs et leur rôle

- Le Comité international olympique (CIO)
 - › Il réunit tous ceux qui acceptent d'être guidés par la charte olympique et qui reconnaissent l'autorité du CIO
 - › Il encourage la coordination, l'organisation et le développement du sport et des compétitions sportives
 - › Parmi ses nombreuses missions :
 - Soutenir et encourager la promotion de l'éthique sportive
 - Consacrer ses efforts à veiller à ce que l'esprit du fair-play règne dans le sport et à ce que la violence en soit bannie
 - Participer à la lutte contre le dopage et son financement
 - Prendre les mesures dont le but est d'éviter une mise en danger de la santé des athlètes
 - › La commission médicale

Les acteurs et leur rôle

- Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF)
 - › Il représente les 108 fédérations affiliées, regroupées en 4 collèges (fédérations olympiques, nationales sportives, affinitaires ou multisports, scolaires ou universitaires)
 - › Une de ses missions est de veiller à la bonne santé du sport et de ses pratiquants, quels que soient leur niveau de pratique, leur discipline et leur cadre d'activité
 - › Il a mis en place la commission médicale du CNOSF qui regroupe :
 - Une composante Haut Niveau
 - Une composante Sport Santé

Les acteurs et leur rôle

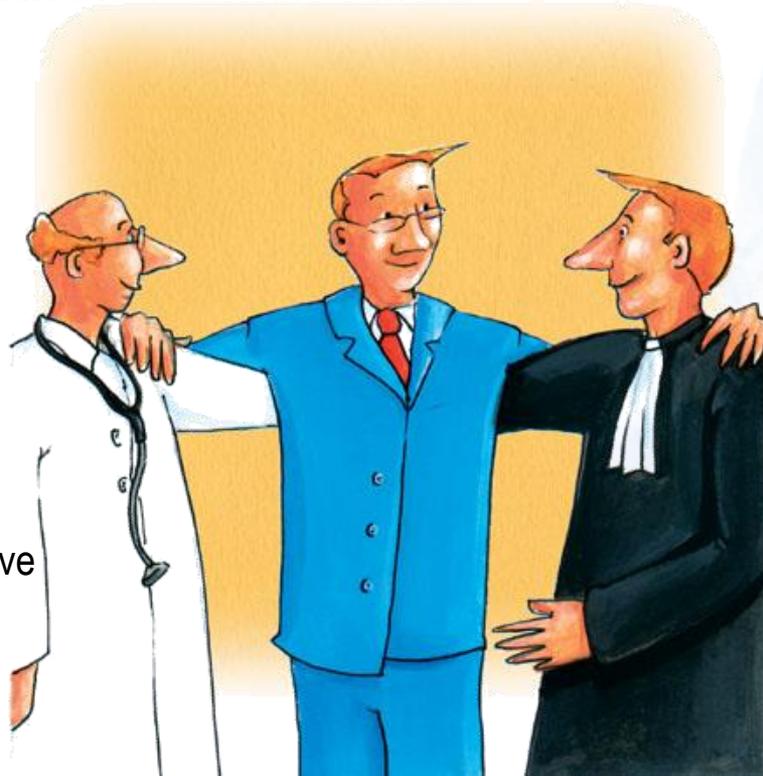
- Le Ministère chargé des Sports

- › En France, l'État a créé une administration spécifique chargée des sports, ce qui lui permet d'assumer ses fonctions régaliennes dans l'ensemble des domaines où le sport et ses pratiquants sont concernés
- › Missions en matière de lutte et de prévention contre le dopage :
 - Prévention
 - Actions des DRDJS
 - Actions avec la Mission médicale et sport santé du CNOSF
 - Action avec le N° Vert Ecoute Dopage
 - Antennes médicales de prévention du dopage



Les acteurs et leur rôle

- L'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)
 - › Autorité publique indépendante, elle a été créée par la loi du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la protection de la santé des sportifs. Un décret du 29 septembre 2006 l'a fait naître le 1^{er} octobre suivant.
 - › Domaines de responsabilités :
 - Contrôles antidopage
 - Analyses
 - Pouvoir disciplinaire et AUT
 - Prévention
 - Recherche
 - Action internationale ou en tant qu'instance consultative



Le code mondial antidopage

- C'est la définition de la politique de protection de la santé des sportifs qui contribue à la régulation des actions de la lutte contre le dopage.
 - › La liste des interdictions
 - › Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)
 - › La procédure AUT
 - › Les substances spécifiées
 - › Le programme de surveillance
 - › Passeport biologique

Les méfaits de quelques substances dopantes

- Agents anabolisants

- › Utilisés pour :

- Le développement de la masse musculaire (effet anabolisant) pour gagner en force, en vitesse ou en puissance
- L'amélioration de l'endurance, de la charge d'entraînement physique, de la volonté, de la vitesse de guérison après une blessure (musculaire) et la sensation d'être "bien dans sa peau"

- › Risques liés à l'utilisation :

- Trouble du comportement, agressivité
- Rupture tendineuse, déchirure musculaire
- Cancer du foie
- Arrêt de la croissance
- Développement de la pilosité, perturbation des cycles menstruels, infertilité (pour les femmes)
- Atrophie des testicules, lésions de la prostate, impuissance et infertilité (pour les hommes)

Les méfaits de quelques substances dopantes

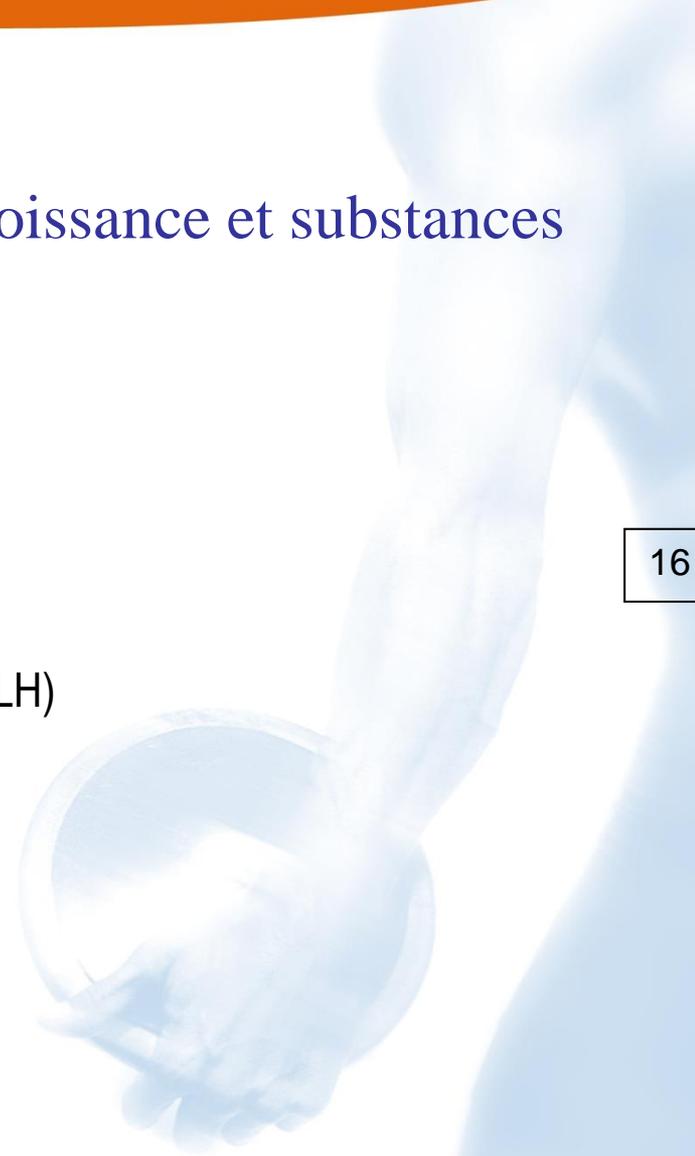
- Hormones peptidiques, facteurs de croissance et substances apparentées : cas de l'hormone de croissance
 - › L'hormone de croissance est responsable de la croissance du squelette, des organes et des muscles
 - › A usage répété, elle permettrait une amélioration de la force et de la vitesse de contraction musculaire
 - › Risques liés à l'utilisation :
 - Croissance anormale des organes
 - Hypertrophie osseuse
 - Déformation irréversible des os plats : faciès chevalin
 - Hypertension et insuffisance cardiaque
 - Diabète
 - Maladie de Creutzfeldt-Jakob (d'origine douteuse)

Les méfaits de quelques substances dopantes

- Hormones peptidiques, facteurs de croissance et substances apparentées : cas de l'Erythropoïétine (EPO)
 - › La prise d'EPO vise à améliorer le transport d'oxygène vers les muscles, permettant l'augmentation de la durée d'entraînement (en repoussant dans le temps la sensation de fatigue) et la diminution de la durée de récupération
 - › Risques liés à l'utilisation :
 - Obstruction des vaisseaux sanguins due à l'augmentation de la viscosité du sang et à une diminution de la fluidité sanguine
 - Arrêt cardiaque pouvant entraîner la mort

Les méfaits de quelques substances dopantes

- Hormones peptidiques, facteurs de croissance et substances apparentées
- Autres hormones
 - › Gonadotrophine chorionique (hCG)
 - › Gonadotrophines hypophysaires et synthétiques (LH)
 - › Insuline
 - › Corticotrophines



Les méfaits de quelques substances dopantes

- Bêta-2 Agonistes

- › Utilisés pour :

- une augmentation de la fréquence cardiaque et un relâchement des muscles bronchiques et utérins
- leur vertu anabolisante (à des doses très supérieures aux doses thérapeutiques)

- › Risques liés à l'utilisation :

- Trouble du comportement, agressivité
- Rupture tendineuse, déchirure musculaire
- Cancer du foie
- Pathologie cardiaque

Les méfaits de quelques substances dopantes

- Antagonistes et modulateurs hormonaux
 - › Les classes suivantes de substances anti-oestrogéniques sont interdites :
 - Inhibiteurs d'aromatase
 - Modulateurs sélectifs des récepteurs aux oestrogènes
 - Autres composés anti-oestrogéniques
 - Agents modificateurs de(s) la fonction(s) de la myostatine.
 - › Risques liés à l'utilisation :
 - Hyperstimulation ovarienne (pour les femmes)
 - Grossesse multiple
 - Troubles visuels

Les méfaits de quelques substances dopantes

- Diurétiques et autres produits masquants
 - › Les diurétiques sont des médicaments favorisant l'excrétion urinaire
 - › Comme produits masquants, ils accélèrent ou retardent l'élimination de substances interdites, par exemple les anabolisants, et permettent ainsi d'avoir des contrôles faussement négatifs
 - › Risques liés à l'utilisation :
 - Déshydratation, problèmes rénaux
 - Trouble du rythme cardiaque
 - Hyperglycémie

Les méfaits de quelques substances dopantes

- Stimulants

- › Ces substances comprennent **les amphétamines, l'adrénaline, les dérivés éphédrinés, la cocaïne, le modafinil, les bêta-sympathico-mimétiques**
- › Ces stimulants accroissent la concentration, l'attention, la confiance en soi et diminuent artificiellement la sensation de fatigue
- › Risques liés à l'utilisation :
 - Grande excitation, agressivité
 - Accoutumance et dépendance
 - Modification du psychisme
 - Trouble du rythme cardiaque
 - Hypertension artérielle

Les méfaits de quelques substances dopantes

- **Narcotiques**

- › Les narcotiques comprennent les **opiacés** et les **analgésiques de synthèse**. Sont extraits des opiacés (dérivés de l'opium) : la **morphine**, l'**héroïne** ou la **méthadone**
- › Ces produits provoquent une diminution de la sensibilité. Ils sont consommés dans le but de lutter contre la douleur
- › Risques liés à l'utilisation :
 - Trouble du comportement, excitation, agressivité
 - Accoutumance et dépendance
 - Dépression respiratoire
 - Diminution de la concentration et de la capacité de coordination

Les méfaits de quelques substances dopantes

- Cannabis

- › Les effets de la consommation cannabique sont :
 - légère euphorie
 - envie spontanée de rire
 - légère somnolence
- › A dose répétée, elle entraîne un désintérêt, une démotivation, une diminution de l'attention, une dépendance psychique
- › C'est un antidouleur, un myorelaxant. Effet contre le stress et l'anxiété avant, pendant et après
- › Risques liés à l'utilisation :
 - Baisse de la vigilance
 - Troubles de la mémoire
 - Perte de la capacité d'apprentissage
 - Accoutumance, voire dépendance
 - Effets pulmonaires
 - Accroissement de la sensibilité de l'organisme aux maladies infectieuses
 - Problèmes vasculaires graves

Les méfaits de quelques substances dopantes

- Glucocorticoïdes

- › La cortisone est une hormone normalement produite par les glandes surrénales (corticosurrénale)
- › L'utilisation d'un glucocorticoïde en pratique sportive repose sur son action antalgique due à l'effet anti-inflammatoire qui soulage la douleur
- › Il stimule la volonté et recule le seuil de perception de la fatigue au cours de l'effort
- › Risques liés à l'utilisation :
 - Fragilisation des tendons et des muscles : risque de rupture et de claquage
 - Fragilisation des os (fuite de calcium) : risque de fracture de fatigue
 - Diminution des défenses immunitaires : risque d'infections diverses
 - Rétention d'eau et de sodium : risque d'œdème
 - Troubles psychiques et agressivité

Les méfaits de quelques substances dopantes

- Alcool

- › L'alcool est interdit en compétition seulement dans un certain nombre de sports qu'il faut connaître, avec un seuil de violation 0,10 g/l.
- › L'effet recherché de l'alcool est la détente et la levée de l'inhibition.
- › Risques liés à l'utilisation. Ils sont de plusieurs ordres :
 - Immédiats :
 - Etat d'ivresse
 - Troubles digestifs
 - Violences
 - A plus long terme :
 - Cancers, cirrhose
 - Troubles cardio-vasculaires
 - Maladie du système nerveux et troubles psychiques
 - Dépendance

Les méfaits de quelques substances dopantes

- **Bêta-bloquants**

- › Les bêta-bloquants sont des substances qui régulent et ralentissent le rythme cardiaque
- › Ils sont utilisés dans certains sports comme anti-stress. Ils limitent aussi les tremblements des extrémités
- › Risques liés à l'utilisation :
 - Trouble du rythme cardiaque
 - Dépression psychique
 - Impuissance sexuelle si utilisation répétée

Méthodes interdites

- Amélioration du transfert d'oxygène
 - › Le dopage sanguin
 - Transfusion homologue
 - Transfusion autologue
 - › L'usage de produits améliorant la consommation, le transport ou la libération d'oxygène :
 - Transporteurs d'oxygène à base d'hémoglobine
 - Les perfluorocarbones
- Manipulation chimique et physique
- Dopage génétique
 - › Ce qu'il faut promouvoir, à condition d'en fixer les limites : l'usage thérapeutique, après fabrication de cellules souches spécialisées : osseuses, musculaires, cartilagineuses, tendineuses ou graisseuses
 - › Ce qu'il faut éviter à tout prix : le détournement à des fins de dopage

Méthodes interdites

- Mais aussi :
 - › Le mésusage du médicament
 - › La conduite dopante
 - › Les compléments alimentaires
 - › Fabriqués pour doper



Le contrôle antidopage

› **Compétitions organisées par les fédérations internationales en France :**

- Qui peut décider un contrôle sur le territoire français ?
- Qui peut être contrôlé ?
- Qui réalise les contrôles ?

› **Modalités applicables pour les contrôles à l'initiative de l'AFLD :**

- Compétitions organisées par les fédérations nationales en France :
 - Qui peut décider un contrôle sur le territoire français ?
 - Qui peut être contrôlé en compétition ?
 - Qui réalise les contrôles ?
- Les contrôles à l'entraînement en France :
 - Qui peut décider un contrôle sur le territoire français ?
 - Qui peut être contrôlé à l'entraînement ?

› **Modalités communes :**

- Comment sont désignés les sportifs ?
- Comment se présente la notification ?
- Quel est le rôle de l'escorte ?
- Quel est le rôle du délégué fédéral ?

Le contrôle antidopage

- › Procédures de prélèvement
- › Où sont envoyés les échantillons anonymes ?
- › Les résultats
- › La procédure disciplinaire
 - Information du sportif concerné
 - Analyse de contrôle
 - En cas d'analyse positive :
 - Procédure fédérale de première instance
 - Procédure fédérale d'appel
 - Procédure disciplinaire de l'AFLD
 - Les recours administratifs
- › Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS)

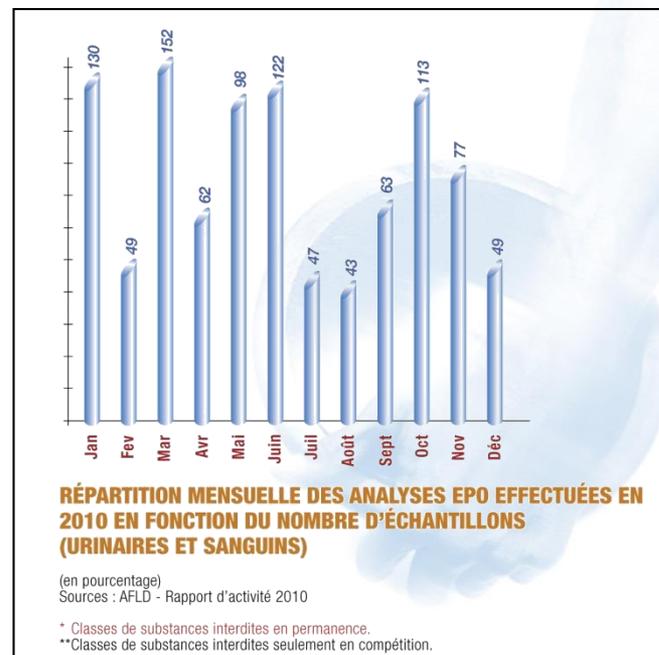
- Évolution du pourcentage d'échantillons positifs de 1997 à 2010 en France :

(source : AFLD – rapport d'activités 2010)

Année	Nbre prélèv.	% de positifs
1997	5228	2,9%
1998	7113	1,86%
1999	7726	3,6%
2000	7966	4,02%
2001	7235	5,23%
2002	7262	6,8%
2003	8104	6,3%
2004	8915	4,76%
2005	8805	4,05%
2006	8552	3,70%
2007	8600	3,41%
2008	10369	3,05%
2009	10130	2,97%
2010	10220	2,29%

PROGRESSION PAR ANNÉE

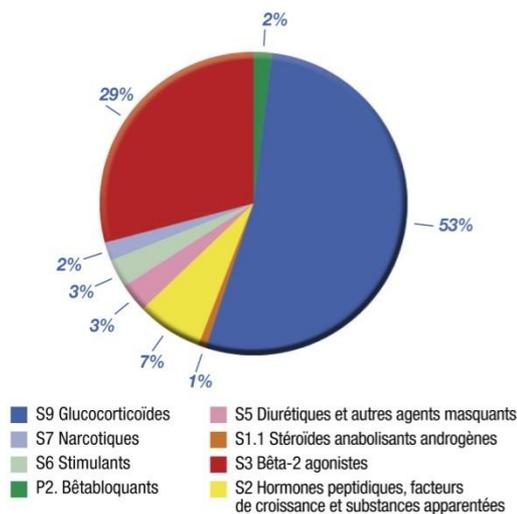
Sources : AFLD
Rapport d'activités 2010



État des lieux

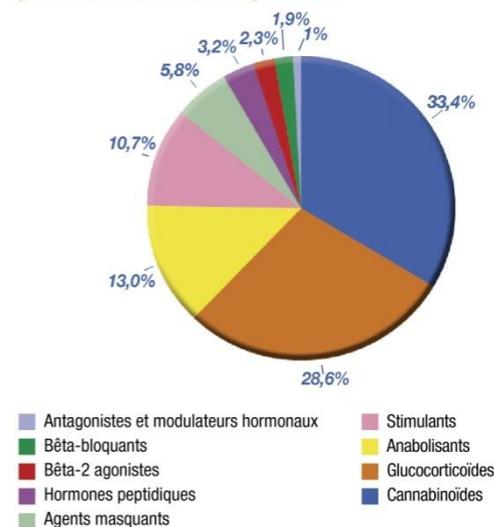
> État des lieux

RÉPARTITION DES DEMANDES D'AUT PAR CLASSES DE SUBSTANCES UTILISÉES



(pourcentage des contrôles réalisés)
Sources : AFLD - Rapport d'activité 2010

RÉPARTITION DES RAPPORTS D'ANALYSES ANORMALES EN FONCTION DE LA CLASSE DE SUBSTANCES INTERDITES (URINAIRES ET SANGUINS) EN 2010



(pourcentage des contrôles réalisés)
Sources : AFLD - Rapport d'activité 2010

RÉPARTITION DES CONTRÔLES ANTIDOPAGE HUMAINS RÉALISÉS PAR L'AFLD POUR SON PROPRE COMPTE SELON QU'ILS ONT ÉTÉ EFFECTUÉS EN OU HORS COMPÉTITION (2009 - 2010)

